



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 24
Voix favorables : 24
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 13/05/2025

DELIBERATION

n° CEVE – 2025 – 20 – INF- 001

*relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du
contrôle des connaissances et des compétences des diplômes
de la Faculté d'informatique*

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2025-13-DEVE-001 du CEVE du 25 mars 2025 relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Vu l'avis du Conseil de la Faculté d'informatique,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de la Faculté d'informatique 2025-2026 ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômes nationaux et diplômes d'universités telles qu'annexées à la présente délibération.

**Le président du conseil des études et de la
vie étudiante,**

Hugues KENFACK

ANNEXES :

Formations 2025-2026

Diplômes nationaux

Licences

MCC-LICENCE-MENTION-MIASHS&GESTION-PT NUMERIQUE MANAGEMENT-L1 L2 L3-2025-2026

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	INFORMATIQUE & TSM	
MENTION	MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - MIASHS	
	GESTION	
Parcours-type	Double licence Numérique et Management	
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français *Certains enseignements peuvent être dispensés en langue anglaise		
REDOUBLEMENT		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Une période en entreprise de 3 mois minimum doit être réalisée pour valider la licence. Elle peut être répartie sur les trois années de licence, ou effectuée en totalité sur l'une des trois années. La période en entreprise sera prise en compte dans les résultats de la troisième année de licence		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Sessions d'examen		
Evaluation en Contrôle continu intégral : Pour chaque UE, 2 épreuves minimum dont une individuelle.		
Seconde chance		
Une épreuve de seconde chance vient modifier la note de session initiale. Elle concerne les UE : . dont note de session initiale < 10/20 . dont note de session initiale > 10/20 mais comprend une absence justifiée dont la valeur est de 0/20. Dans le cas d'une absence justifiée en session initiale, la note de l'épreuve de seconde chance vient remplacer celle de session initiale pour laquelle l'étudiant a été absent. Sauf exception décidée par l'enseignant responsable de l'UE, la note de seconde chance est constituée à 50% de la note de session initiale et 50% de la note à l'épreuve de seconde chance. Epreuve orale : en fonction de l'effectif attendu à l'épreuve de seconde chance, l'épreuve orale pourra être transformée par une épreuve écrite (voir détail de la convocation).		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Validation		
Pour valider sa licence, l'étudiant doit valider chacun des 4 blocs de compétences : - bloc de Complétences transversales => Career development and internationalisation - bloc de compétences disciplinaires en gestion => Management - bloc de compétences disciplinaires en informatique => Digital - bloc de compétences de spécialité => Digital & Management		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20		
Compensation		
UE : validées isolément (10/20) ou par compensation au sein d'un Bloc de compétence acquis		
Bloc de compétences : validé isolément (10/20)		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

[illegible]

LICENCE 3		MIASHS et GESTION (double diplôme)													Session unique			1ère session		Seconde chance		Observation
Parcours-type		DOUBLE LICENCE NUMERIQUE et MANAGEMENT													Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Heures CM-TD	encadrem ent	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
Bloc		BLOC DE COMPETENCES TRANSVERSALES : Career development and internationalisation								10	10	Oui	Non									
UE	Annuel	Anglais				30				4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20mn		
UE	S1	Développement professionnel				12				1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20mn		
UE	S1	Gestion de Projet			15	30				5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20mn		
Bloc		BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES : Management								20	20	Oui	Non									
UE	S1	Econométrie			30	15				5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20mn		
UE	Annuel	Finance de marché			30	15				5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20mn		
UE	S1	Achat, chaîne de valeur			15	7,5				3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20mn		
UE	Annuel	Marketing / Marketing stratégique			30	15				4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20mn		
UE	S1	Strategic diagnosis*	porté CM	L3 CC (TSM)	15	7,5				3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20mn		
Bloc		BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES : Digital								15	15	Oui	Non									
UE	Annuel	Programmation objet Java			18	36				5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20mn		
UE	S2	Mathématiques pour l'informatique			15	30				5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20mn		
UE	S2	Intelligence Artificielle *			15	30				5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20mn		
Bloc		BLOC DE COMPETENCES DE SPECIALITE : digital & Management								12	12	Oui	Non									
UE	Annuel	Ethics/Responsibility/Sustainability of IT & management			6	12				3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20mn		
UE	Annuel	Atelier Numérique et Management				21				3	3	Oui	Oui	projet				1		évalué en session initiale uniquement		
UE	S2	Serious game			1,5	15				1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				dont Soutenance		évalué en session initiale uniquement		
UE	S1	Business Analytics			15	30				5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20mn		
Hors bloc de compétences																						
		Bonifications (4x1%); voir liste																				
UE	S2	Stage obligatoire (3 mois minimum)								3	3			CCI (CC Intégral)				dont Soutenance		évalué en session initiale uniquement		
		encadrement de stage (3h/étudiant)								3												
		TOTAL ANNUEL				511,5	205,5	306			60	60										